

# Module PART 66 | Module 7A : Procédures d'entretien B1.1 et B1.3

Formation courte Licence PART 66

## LIEU DE FORMATION | DATE

Istres | Pôle Formation UIMM SUD - AFPI Provence

Dates | Nous consulter

Mise à jour 22 avril 2022

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Maîtriser les procédures et méthodes d'entretien nécessaires pour intervenir sur aéronefs et leurs équipements mécaniques et électriques.

## DURÉE ET ORGANISATION

**Durée** | 28 heures (4 jours) **Nombre de stagiaires** | 4 à 12

## ADMISSION

### PUBLIC

- Mécaniciens aéronautiques désirant obtenir une licence européenne EASA Part 66
- Mécaniciens militaires en reconversion civile
- Toute personne ayant un niveau Baccalauréat général ou technique

### PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un titre ou diplôme aéronautique reconnu ou d'un Baccalauréat général ou technique
- Avoir un dossier d'admission PART 147 validé auprès du centre de formation.

## PROGRAMME

Le programme de ce module reprend les principaux éléments du référentiel de la PART 66 décrits dans la réglementation Européenne CE 1321/2014.

Il cible les éléments essentiels relatifs à la connaissance des sujets / matières suivantes :

- Outillages, moyens de contrôle, mesures de sécurité, manutention aéronefs
- Procédures de Maintenance, Documentations techniques
- Inspection, techniques de démontage, dépannages
- Eléments de guidage et de transmission mécanique
- Réparation cellule, câblage aéro

## COÛT

## Tarifs disponibles sur demande

## VALIDATION

- Attestation PART 147 délivrée au stagiaire si résultat QCM  $\geq$  75% du module suivi
- Attestation des acquis de la formation
- Attestation de fin de formation

## MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

### Option 1 : Présentiel

- Cours et suivis en présentiel avec un formateur expert
- Accès aux supports de cours via la plateforme pédagogique\*

### Option 2 : A distance

- Accompagnement et suivi(s) individuel(s) personnalisé(s) de 2h par semaine avec un formateur expert
- Accès aux supports de cours via la plateforme pédagogique\*

### Option 3 : Examen seul

- Examen seul en candidat libre en présentiel
- Pas d'accès aux supports de cours
- Pas de suivi individuel

\*Accès à la plateforme pédagogique

- Exercices d'application pour contrôler la progression des stagiaires avant examen
- Livrets de cours homologués par l'Aviation Civile
- Bibliothèque technique

Salles de cours et d'examen adaptées. Hall aéronautique de 3000m<sup>2</sup> équipé.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN

- Examen conforme au Règlement CE 1321/2014 de l'EASA (PART 147) :
- Questionnaire à Choix Multiples informatique : 80 Questions – 100 minutes
- Questions à Développement papier (rédaction): 2 Questions – 2 x 20 minutes